



## DEMANDE DE PERMIS POUR UNE CABANE À SUCRE

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

### COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE PERMIS :

- Suivre **chacune des neuf (9) étapes** du présent formulaire ;
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'**étape 8**, au comptoir de la réception de l'Hôtel de Ville situé au 1, rue du Pont ;
- Prévoir de défrayer le coût du permis au montant de **100 \$**;
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera émis.

**N.B. :** Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un permis.

### ① IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX :

Adresse complète :	
Numéro de lot :	

### ② IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Nom complet :	
Adresse complète :	
No. de téléphone :	( ) - ( ) - ( ) -
Courriel :	

### ③ IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE :

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non, nom complet :		
Adresse complète :		
No. de téléphone :	( ) - ( ) - ( ) -	
Courriel :		



**DEMANDE DE PERMIS  
POUR UNE CABANE À SUCRE**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

**4 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR :**

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Même que le propriétaire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si non, nom complet :		
Adresse complète :		
No. de téléphone :	( ) -	( ) -
No. de RBQ :		

**5 ÉCHÉANCES ET COÛT DES TRAVAUX :**

Début des travaux le :		Fin des travaux le :	
Coût approximatif des travaux :	\$		

**6 DESCRIPTION DES TRAVAUX :**


Est-ce que le bâtiment sera desservi par l'eau courante ? \_\_\_\_\_

Est-ce que le bâtiment aura une aire de repos ? \_\_\_\_\_

Est-ce que le bâtiment aura une salle d'eau ou une salle de bain (détails)? \_\_\_\_\_

Est-ce que des bâtiments accessoires tels qu'un abri à bois seront construits? \_\_\_\_\_

**Une installation septique doit obligatoirement desservir la cabane à sucre. Si le bâtiment n'est pas connecté à l'eau courante un puits d'évacuation des eaux ménagères et une toilette sèche doivent être aménagés**

**La cabane à sucre doit avoir un drain de plancher pour le nettoyage des cuves relié à l'installation septique.**



**DEMANDE DE PERMIS  
POUR UNE CABANE À SUCRE**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

**7 DIMENSIONS, REVÊTEMENTS ET MATÉRIAUX :**

Répondez à toutes les questions suivantes afin de bien décrire votre construction. Vous pouvez indiquer vos dimensions en pieds, en pouces ou en mètres.

Hauteur totale du bâtiment : \_\_\_\_\_

Hauteur des murs : \_\_\_\_\_

Largeur du bâtiment : \_\_\_\_\_

Longueur du bâtiment : \_\_\_\_\_

Recouvrement des murs extérieurs : \_\_\_\_\_

Recouvrement du toit : \_\_\_\_\_

Revêtement de plancher de la cabane : \_\_\_\_\_

Revêtement des murs intérieurs : \_\_\_\_\_

Isolation des murs et du toit (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Type de colombage : \_\_\_\_\_

**8 N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC LE PRÉSENT DOCUMENT :**

- Une copie de l'acte notarié si vous êtes **nouveau propriétaire** OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire;
- Une copie de votre certificat de localisation montrant l'implantation de la construction par rapport aux limites de propriété, aux bâtiments, aux milieux sensibles (lac, cours d'eau et milieu humide) et l'emplacement de l'installation septique;
- La liste des matériaux de revêtement extérieur et leurs couleurs;
- Un plan de construction à l'échelle et division des espaces intérieurs;
- L'annexe - Construction d'un bâtiment non résidentiel, si vos travaux sont réalisés en zone inondable. L'Annexe est disponible sur notre site web.



**DEMANDE DE PERMIS  
POUR UNE CABANE À SUCRE**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

**9 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE :**

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.

**RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR :**

*Veillez consulter le site Web de la Municipalité de Labelle pour visualiser les règlements d'urbanisme en vigueur (<https://www.municipalite.labelle.qc.ca/reglementation-d-urbanisme>).*

*Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5011.*